



Fraternité Sacerdotale Saint Pie X Chapelle Saint-Martin

La Placelière - CHATEAU-THEBAUD

MARS - AVRIL 2025

DIM 30 <i>I^{re} CLASSE</i>	4 ^e Dimanche de Carême	9h-12h Confessions 9h Messe basse <i>Ab Ravilly</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab de Kerdrel</i>
LUN 31 <i>III^e classe</i>	Lundi de la Quatrième semaine du Carême	7h15 Messe basse <i>Ab Delétoille</i> 15h30-16h30 Confessions <i>Ab Ravilly</i> 20h Milice de Marie <i>Ab de Clausonne</i>
MAR 1 <i>III^e classe</i>	Mardi de la Quatrième semaine du Carême	7h15 Messe basse <i>Ab de Fraissinette</i> 10h Milice de Marie <i>Ab de Clausonne</i>
MER 2 <i>III^e classe</i>	Mercredi de la Quatrième semaine du Carême <i>Mém. de Saint François de Paule</i>	7h15 Messe basse <i>Ab Graff</i>
JEU 3 <i>III^e classe</i>	Jeudi de la Quatrième semaine du Carême	7h15 Messe basse <i>Ab de Fraissinette</i>
VEN 4 <i>III^e classe</i>	Vendredi de la Quatrième semaine du Carême <i>Mémoire de Saint Isidore</i>	7h Communion du 1 ^{er} vendredi 7h10 Messe basse <i>Ab de Kerdrel</i> 9h Communion du 1 ^{er} vendredi 11h15 Messe chantée <i>Ab Graff</i> 16h45 Chemin de Croix
SAM 5 <i>III^e classe</i>	Samedi de la Quatrième semaine du Carême <i>Mém. de Saint Vincent Ferrier</i>	10h-12h Confessions <i>Ab de Fraissinette et Ravilly</i> 11h Messe basse <i>Ab Delétoille</i> et méditation
DIM 6 <i>I^{re} CLASSE</i>	1 ^{er} Dimanche de la Passion	9h-12h Confessions 9h Messe basse <i>Ab Delétoille</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab Graff</i> 17h30 Vêpres et Salut du TSS

Pour tout renseignement :

Ecole Saint Martin
La Placelière
44690 CHATEAU-THEBAUD

Pour la réception par mail, faire une demande à : @ 44p.laplaceliere@fsspx.fr

☎ 02 40 56 85 26
🌐 www.fsspx44.com (*prieuré*)
📧 laportelatine.org (*district*)
🌐 fsspx.news (*international*)



Horaires des jours saints

JEU 17 <i>I^{re} classe</i>	Jeudi Saint	9h Office des ténèbres 16h-18h Confessions 19h Messe vespérale 20h30-0h Adoration et confessions
VEN 18 <i>I^{re} classe</i>	Vendredi Saint	9h Office des ténèbres 16h30-18h30 Confessions 17h30 Chemin de croix 18h30 Fonction liturgique
SAM 19 <i>I^{re} classe</i>	Samedi Saint	9h Office des ténèbres 11h-12h/16-18h/21-22h Confessions 22h Vigile Pascale
DIM 20 <i>I^{re} classe</i>	DIMANCHE de la RESURRECTION	9h-12h Confessions 9h Messe basse 10h30 Messe chantée

L'obligation de communier (*Extrait du catéchisme du Concile de Trente*) : Il peut arriver que certains Chrétiens montrent de la négligence, et même de la lâcheté, à recevoir ce Sacrement, sous prétexte que la préparation qu'il demande est trop pénible et trop difficile. Il est donc nécessaire de rappeler aux Fidèles que l'obligation de communier atteint tout le monde. Il y a plus ; car l'Église a décrété que celui qui ne s'approche pas de la sainte table au moins une fois chaque année dans le temps de Pâques, doit être excommunié. Mais n'allons pas croire qu'il suffit d'obéir à ce commandement et de recevoir une fois seulement chaque année le Corps de Notre-Seigneur. Soyons bien persuadés au contraire qu'il faut renouveler très souvent la sainte Communion. Mais faut-il communier tous les mois, toutes les semaines ou tous les jours ? on ne saurait établir là-dessus une règle précise et générale. Ce que l'on peut prescrire de mieux : « Vivez de manière à pouvoir communier tous les jours ! »

C'est pourquoi les Pasteurs auront soin d'exhorter souvent les Fidèles à ne point négliger de nourrir chaque jour leur âme de ce Pain salutaire, en leur représentant qu'ils ne manquent pas de donner chaque jour à leur corps les aliments dont il a besoin, et que la nourriture spirituelle n'est pas moins nécessaire à l'âme que la nourriture matérielle au corps. Il sera aussi très utile de leur rappeler en même temps ces immenses et divins bienfaits que nous procure la Communion eucharistique, ainsi que nous l'avons montré plus haut. On pourra invoquer encore, et le pain figuratif de la manne, dont les Israélites étaient obligés de se nourrir tous les jours, pour réparer les forces de leur corps, et l'autorité des Saints Pères qui recommandent fortement la réception fréquente de ce Sacrement. Ce n'est pas seulement Saint Augustin qui a dit : « Vous péchez tous les jours ; communiez tous les jours ».

Samedi 5 avril

A 14h, chemin de croix à Pontchâteau.

Dimanche 10 avril

Croisade Eucharistique après la grand-messe.

Pèlerinage à ROME :

19, 20 et 21 août

Un bivouac est accessible en voiture et fournit, pour une somme modique, un espace pour la tente, des toilettes et des douches. Toutes les autres informations sont sur le site du pèlerinage.

Un véhicule est affrété depuis La Placelière avec des places prioritaires pour les jeunes qui ne peuvent pas le faire avec leur famille : prix estimé 250€/personne, tout compris. Contact : *Ab de Fraissinette*.

Note

Nous remercions d'avance tous ceux qui pourront apporter des rameaux pour leur bénédiction et leur distribution le dimanche 13 avril.